

**Compte-rendu du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail
Du 14 octobre 2014**

Solidaires Finances Publiques

Président du CHSCT

M. DEFAYS

Représentants de l'Administration

M. PAILLET

Inspecteur Santé et Sécurité au Travail

M. ESPINAT

Assistante de Prévention

Mme JBIRANE

Secrétaire Animatrice

Mme FERELLE

Représentants des personnels

Stéphane GRIFFAULT- S.F.P. (T)

Luis FERREIRA- S.F.P. (T)

Loïc GALLOT- S.F.P. (S)

Maryse BENECH- F.O. (T)

Éric BASTIEN- F.O. (T)

José TEUILLIERIAS - CGT (S)

Marie-Hélène DENAUX - CGT (T)

Monsieur DEFAYS ouvre la séance à 9h30.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 juin 2014

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2) Compte rendu de visite du médecin de prévention à Mauriac

Le docteur s'est rendu à Mauriac le 3 juin 2014. Globalement, le poste est satisfaisant. Suite à ses recommandations, des actions ont été menées :

- Vérifications des variateurs de lumières.
- Achat de rehausseurs d'écrans d'ordinateur.
- Installation à venir d'une VMC dans un box de réception.

L'archivage devra être optimisé par le chef de poste et les agents.

3) Comptes rendus de visites de l'ISST

M. ESPINAT a visité les postes de Saint-Flour et de la trésorerie de Chaudes-Aigues. Il attire l'attention sur les points suivants :

– CFP de St-Flour :

- 1- Manque de lumière dans le bureau recouvrement SPL .
- 2- Débarreaudage d'une fenêtre afin de permettre l'évacuation du personnel en cas d'incendie.
- 3- Ambiance sonore dégradée par la MMA. Les solutions d'isolation sonore sont coûteuses. Le changement de la MMA est prévu courant 2015. Au vu des coûts, il conviendra d'attendre son remplacement pour envisager une solution pérenne.
- 4- Ambiance thermique : Plusieurs agents se plaignent d'une mauvaise isolation du sol et du froid ressenti au niveau des pieds. M ESPINAT n'a pas d'explications, il se rendra à nouveau sur le site quand les conditions seront réunies pour identifier la cause et apporter si possible une solution.

– trésorerie Chaudes-Aigues :

Les locaux sont vétustes et non adaptable à l'accès des personnes handicapées . Une possibilité de transfert est à l'étude avec la communauté de communes dans les locaux de l'office de tourisme. Les locaux doivent néanmoins faire l'objet d'aménagements(sécurisation des baies vitrées, Accès handicapés...). Si cette solution est retenue, le transfert pourrait s'effectuer courant premier semestre 2015.

4) Examen du registre Santé et Sécurité

Concernant la demande de Mme BONNET et Mme LAPEYRE pour un problème de chauffage de leur bureau, la CABA a été à nouveau relancée. Sans nouvelles, un courrier au Président a été envoyé par M DEFAYS.

Suite à la problématique soulevée par Mme PELLET LAUDAMIEL concernant les poubelles de la trésorerie principale qui ne sont pas mises dans des containers, un container a été livré pour un test de 2 mois. Celui-ci est réservé aux déchets et non aux papiers et cartons. La CABA a été contactée pour échanger le container le 26/08/2014.

Des tapis de souris ergonomique ont été demandés par Mme DENAUX et Mme CHASSAGNE, ces demandes ont été satisfaites.

Suite à un sinistre, les agents de service de la direction demandent le changement de la moquette de leur bureau. L'achat de dalles a été acté par le CHS-CT. La pose sera faite par les agents de service.

Concernant la demande de M ANTONY de la trésorerie de Vic/Cère, la trousse de secours sera remplacée. Cela implique que des agents du site soient formés aux premiers secours.

Afin de sécuriser l'ouverture des portes d'accès de l'escalier central du bâtiment de la direction vers les couloirs du RDC et du premier étage, le CHS-CT a acté la réalisation de deux oculi sur les portes concernées afin d'avoir une vision directe et d'éviter un dommage corporel en cas d'ouverture rapide.

Concernant une demande d'une lampe avec variateur d'un agent du service SPF, une lampe sans variateur est disponible. Un contact avec cet agent sera pris pour lui soumettre cette solution.

5) Exercices d'évacuation

A Aurillac, l'exercice s'est déroulé à la DDFIP, 39 rue des carmes. Cette évacuation s'est faite dans des conditions satisfaisantes. Néanmoins, M PAILLET rappelle que les civilités doivent se faire à l'extérieur du bâtiment.

6) Budget et programme

Les membres du CHS-CT examinent les actions présentées ce jour et approuvent les actions suivantes :

- DDFIP 39 rue des carmes à Aurillac:

-Remplacement des dalles de sol dans le bureau des agents de services pour un montant de 886,30 euros.

-Création de deux oculi sur portes coupe-feu pour un montant de 832,32 euros.

-Site de Mauriac :

Installation d'une VMC dans un box d'accueil pour un montant de 1088,88 euros.

- Trésorerie Aurillac Banlieue :

-Réaménagement du poste d'accueil pour un montant de 2184 euros.

-Suppression du SAS d'entrée pour un montant de 768 euros (cette dépense sera peut-être économisée si les agents techniques peuvent effectuer les travaux).

- Site de Saint-Flour :

Création d'une ouverture dans le bureau « recouvrement SPL » au rez-de-chaussée afin de permettre à la lumière naturelle de rentrer pour un montant de 1128 euros.

7) Questions diverses

M DEFAYS fait le point sur les futurs travaux du Bâtiment Q de la cité administrative d'Aurillac abritant le SIP, le SIE et le PRS. Une solution de relogement a été trouvée dans les anciens locaux de la DDT rue de Firminy à AURILLAC. Le déménagement se ferait entre le 15 février et le 15 mars, à condition que tous les appels d'offres soient honorés. Les travaux sont prévus pour une durée de 18 mois sous réserve que les services de l'inspection académique trouvent une solution de relogement rapidement (Ce n'est le cas à ce jour). Une réunion entre tous les acteurs est prévue fin octobre. Concernant les plans du bâtiment Q, il reste en l'état comme validé suite à concertation des agents il y a 2 ans. En clair, les agents retrouveront, à quelques petites modifications près, leurs bureaux et leurs postes à leur retour.

M GRIFFAULT rappelle que le CHS-CT doit donner obligatoirement un avis sur les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de travail. L'avis du CHS-CT, pour être opérant, devra être donné le plus en amont possible de la réalisation des projets et pour se faire, être précédé d'une mise à disposition des documents essentiels à la compréhension du projet, notamment les plans .

M DEFAYS répond qu'à ce jour, les plans d'installation sont à l'étude par les chefs de service. Une fois ces plans connus, les agents seront invités par petits groupes à visiter le bâtiment et leurs bureaux. Les plans seront aussi transmis aux membres du CHS-CT.

M GALLOT évoque les problèmes de parking, notamment lors du retour, dans 18 mois, au bâtiment Q . En effet, les agents disposant actuellement d'un abonnement au parking « Paul DOUMER » seront obligés de le résilier. Une problématique se pose à leur retour, une liste d'attente de plusieurs mois existe déjà au niveau de ce parking. Le nombre de places de stationnement, en dehors de ce parking, est déjà très faible et le sera encore un peu plus à l'achèvement des travaux du cinéma.

M DEFAYS prend en compte la demande et va se renseigner.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H00.

Luis FERREIRA – Stéphane GRIFFAULT- Loïc GALLOT

Si vous avez des propositions à formuler, des problèmes à faire remonter ou des besoins particuliers, n'hésitez pas à nous contacter et/ou à utiliser le registre Santé et Sécurité en ligne sur ULYSSE 15.